

RAPPORT SUR LA DURABILITÉ 2025 DE PROREIT



TABLE DES MATIÈRES

NOS FONDEMENTS	2
À propos de ce rapport	3
Message du président et chef de la direction	3
Survol de l'entreprise	4
Thèmes ESG importants	4
Faits saillants de 2025	4
ENVIRONNEMENT	5
ENGAGEMENT SOCIAL	9
GOUVERNANCE	13
ANNEXE	15

À PROPOS DE CE RAPPORT

Le fonds de placement immobilier PRO (« PROREIT ») publie un rapport annuel sur la durabilité pour fournir des renseignements concernant ses activités, ses priorités et son rendement sur les plans environnemental, social et de gouvernance. Dans la préparation du rapport, PROREIT a tenu compte des normes et cadres suivants :

- les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD)
- les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour le secteur immobilier
- les normes IFRS S1 et IFRS S2 de l'International Sustainability Standards Board (ISSB)

Sauf indication contraire, les renseignements présentés dans ce rapport portent sur le portefeuille immobilier de PROREIT, qu'il s'agisse d'immeubles détenus en totalité ou en partie, lorsque les données sont disponibles dans le contexte des baux nets, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 ("exercice 2025").

66, promenade English
Moncton (Nouveau-Brunswick)

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

À nos parties prenantes,

Il y a un peu plus de trois ans, nous avons entrepris de transformer PROREIT en un FPI entièrement axé sur le secteur industriel. L'objectif étant maintenant atteint, nous continuons à agir en propriétaires responsables et à maintenir une réflexion stratégique à long terme pour guider la gestion de notre portefeuille et investir dans notre croissance.

En 2025, nous avons continué à réaliser des investissements ciblés visant à améliorer la performance de nos immeubles, tout en nous concentrant sur la résilience climatique et la préparation aux situations d'urgence dans l'ensemble de notre portefeuille. De plus, nous avons continué à mesurer nos émissions de gaz à effet de serre de portées 1 et 2 et nous avons travaillé avec les locataires pour améliorer notre accès aux données de consommation des services publics.

La force de notre organisation repose sur notre équipe et sur les relations durables que nous tissons. En 2025, nous avons continué à investir dans le perfectionnement de notre personnel, la santé et la sécurité, ainsi que dans un milieu de travail motivant. Nos équipes ont également consacré temps et énergie aux collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Enfin, le dialogue régulier avec nos locataires nous a permis de mieux comprendre leurs priorités et d'en tenir compte dans la gestion de nos immeubles.

Une gouvernance solide sous-tend l'ensemble de nos efforts et nous aide à gérer les risques, à assurer une saine gestion et à prendre des décisions éclairées.

À l'avenir, nous continuerons à agir en propriétaires responsables, à investir de façon réfléchie et à mettre en œuvre des actions concrètes qui renforcent nos activités et créent une valeur durable pour nos parties prenantes.

Cordialement,

Gordon G. Lawlor, CPA

Président et chef de la direction, PROREIT



SURVOL DE L'ENTREPRISE

UN PORTEFEUILLE INDUSTRIEL DE GRANDE QUALITÉ¹

PROREIT (TSX : PRV.UN) est un fonds de placement immobilier canadien axé exclusivement sur le secteur industriel exerçant ses activités au sein de marchés primaires et secondaires, principalement au centre et à l'est du Canada. Compass Commercial Realty LP (« Compass ») est la division de gestion immobilière détenue en propriété exclusive par PROREIT.

Au 31 décembre 2025

105
immeubles de PROREIT¹,
représentant une
superficie locative brute
(« SLB ») de 6,4 M pi²

1,1 G\$
Actifs totaux

SLB par région²

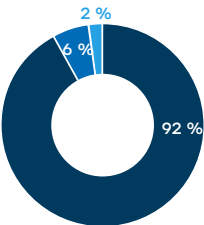
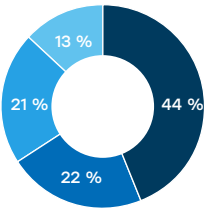
44 % Canada atlantique	22 % Ouest du Canada
21 % Ontario	13 % Québec

184
immeubles gérés par
Compass, y compris
les 105 immeubles
de PROREIT

+75
employés (PROREIT
et Compass)

SLB par catégorie d'actifs²

92 % Industriel	6 % Commerce de détail
2 % Bureaux	



THÈMES ESG IMPORTANTS

Nos priorités ESG reposent sur l'évaluation de l'importance relative menée en 2021 et sont réexaminées périodiquement afin de nous assurer qu'elles demeurent pertinentes pour nos activités et qu'elles tiennent compte de l'évolution des attentes de nos parties prenantes. Nos thèmes importants demeurent globalement inchangés et continuent d'orienter nos rapports et nos activités en matière de durabilité.

ENVIRONNEMENT

- > Optimisation des services publics
- > Émissions de gaz à effet de serre
- > Résilience climatique
- > Gestion du cycle de vie des actifs

ENGAGEMENT SOCIAL

- > Mobilisation des employés
- > Occasions équitables et inclusion
- > Contributions à la collectivité
- > Qualité et sécurité des immeubles
- > Relations avec les locataires et contribution à leur bien-être

GOUVERNANCE

- > Pratiques rigoureuses de gouvernance d'entreprise
- > Éthique des affaires
- > Gestion du risque et résilience du modèle d'affaires

Puisque la majorité des immeubles de notre portefeuille sont gérés dans un contexte de bail à loyer net, nous disposons d'un contrôle direct limité sur nos immeubles. Dans cet esprit, nous continuons à dialoguer de façon proactive avec les locataires pour améliorer la collecte de données sur les services publics et cibler les occasions de favoriser l'efficacité énergétique et des pratiques durables.

FAITS SAILLANTS DE 2025

ENVIRONNEMENT

17,5 %
de baisse des émissions de
GES combinées de portée 1
et 2 par rapport à 2024

23 %
de la SLB du portefeuille
certifiée BOMA BEST, par
rapport à 26 % en 2024

65 %
de la SLB du portefeuille
suivie dans ENERGY STAR®
Portfolio Manager

90 000+ pi²
d'espaces sous le contrôle des
locataires dont l'éclairage a
été converti à DEL en 2025



ENGAGEMENT SOCIAL

97 %
note obtenue à l'audit
annuel sur la santé et
sécurité au travail

433
locataires inclus au
sondage de satisfaction
en 2025

Zéro
incident entraînant un
arrêt de travail en 2025

2 876
heures de travail bénévole,
soit une hausse de 42 %
par rapport à 2024



GOUVERNANCE

80 %
des fiduciaires étaient
indépendants

50 %
des postes de direction sont
occupés par des femmes

30 %
des sièges au conseil de
fiduciaires sont occupés
par des femmes

90 %
des employés ont suivi
une formation sur la
cybersécurité en 2025



1. Au 31 décembre 2025, de nos 105 immeubles, 65 étaient détenus en propriété exclusive et 40 étaient détenus à 50 %. Pour les immeubles détenus à 50 %, les données sur la SLB représentent 50 % de la SLB totale de ces immeubles.

2. Comprend les locaux réservés d'une superficie d'environ 60 700 pieds carrés.

ENVIRONNEMENT

Optimisation des services publics 6

Émissions de gaz à effet de serre 8

Résilience climatique 8

Gestion du cycle de vie des actifs 8

OPTIMISATION DES SERVICES PUBLICS

En tant que propriétaire et gestionnaire d'immeubles, nous cherchons à améliorer la performance de nos immeubles et à réduire leur impact environnemental. Nous agissons là où nous exerçons un contrôle opérationnel et nous collaborons avec les locataires de notre portefeuille d'immeubles à baux nets.

Dans la majorité de nos immeubles, les locataires gèrent eux-mêmes leur consommation de services publics, ce qui limite notre capacité d'intervention directe. Les acquisitions et les changements de locataires offrent toutefois des occasions d'apporter des améliorations. Dans le but de mieux comprendre le rendement de nos immeubles, nous discutons directement avec les locataires pour recueillir leurs données de consommation des services publics. De plus, depuis 2022, nous intégrons une clause de durabilité dans tous nos nouveaux baux.

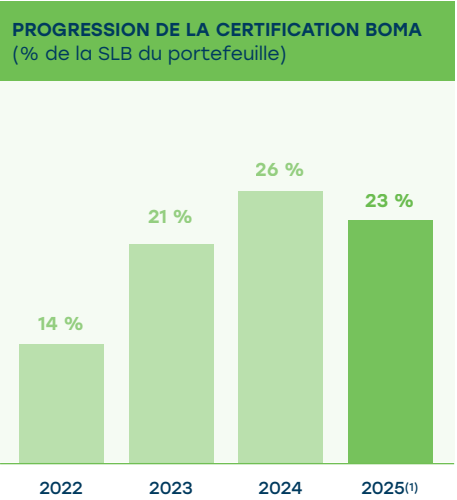
Nous utilisons aussi ENERGY STAR® Portfolio Manager® pour surveiller et évaluer la consommation des services publics et nous poursuivons nos efforts en vue d'atteindre notre objectif à long terme, qui consiste à intégrer au moins 85 % de notre portefeuille dans cette plateforme. Notre approche proactive nous aide à repérer des possibilités de réduire la consommation des locataires et d'améliorer la performance de nos immeubles.

65 %

En 2025, 65 % de notre portefeuille était suivi dans ENERGY STAR® Portfolio Manager®, par rapport à 67 % en 2024. Cette proportion demeure relativement stable d'un exercice à l'autre, malgré les cessions d'immeubles.

CERTIFICATIONS DES IMMEUBLES

En complément d'ENERGY STAR®, nous cherchons à obtenir et à maintenir des certifications pour nos immeubles dans le cadre de programmes reconnus à l'échelle internationale, comme BOMA BEST. Ces certifications soutiennent nos efforts pour maintenir des normes élevées en matière d'exploitation et de performance environnementale. Nous sommes également membre du Conseil du bâtiment durable du Canada et nous participons activement aux activités des sections locales de BOMA. Nous renforçons ainsi notre engagement à recourir aux pratiques exemplaires du secteur et à améliorer notre portefeuille en continu.



En 2025, nous avons renouvelé avec succès la certification BOMA de quatre immeubles, totalisant 213 407 pi². En tenant compte de la cession d'un immeuble au cours de l'année, nous avons terminé 2025 avec 25 immeubles certifiés BOMA BEST, ce qui représente 23 % de notre portefeuille. Ainsi, nous n'avons pas augmenté le nombre d'immeubles certifiés BOMA au cours de l'année, puisque nous sommes en transition vers le programme de performance BOMA 360. Ce programme propose une approche plus globale de la performance des immeubles et de l'excellence opérationnelle, adaptée aux caractéristiques de notre portefeuille.



(1) Reflète une cession d'immeuble et la transition de BOMA BEST au programme de performance BOMA 360.

OPTIMISATION DES SERVICES PUBLICS

GESTION DE L'ÉNERGIE

Lorsque des travaux de modernisation sont nécessaires, nous cherchons à améliorer l'efficacité énergétique de nos immeubles, notamment par la conversion de l'éclairage à DEL, la mise à niveau des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation ainsi que le remplacement des toitures. Lorsque possible, nous collaborons avec des organismes régionaux pour réduire les coûts des travaux et maximiser les économies d'énergie. Nous installons également des bornes de recharge pour véhicules électriques lorsque les caractéristiques des immeubles le permettent. En 2025, un locataire a installé une borne de recharge dans l'un de nos immeubles. Nous avons aussi amorcé l'installation de cinq autres bornes au 500 Palladium, en vue de leur mise en service au début de 2026.

Nous poursuivons la conversion de l'éclairage à DEL dans les aires communes sous notre contrôle opérationnel, à mesure que les équipements doivent être remplacés. Dans les espaces sous le contrôle des locataires, ces travaux sont réalisés lors d'un changement de locataire ou en collaboration avec les occupants en place, notamment au moyen d'ententes de partage des coûts. Ils peuvent également être prévus lors du renouvellement des baux. Nous avons déjà collaboré avec des partenaires comme Efficiency Nova Scotia et Énergie NB pour réduire les coûts de conversion dans nos immeubles en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

En 2025, nous avons converti à l'éclairage à DEL plus de 90 000 pieds carrés d'espaces sous le contrôle des locataires, en plus d'avoir converti l'éclairage des aires communes extérieures de quatre immeubles.



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CHAUFFAGE AU 100, AVENUE WRIGHT

En 2025, nous avons terminé la mise à niveau d'un système de chauffage dans l'immeuble situé au 100, avenue Wright, à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse. Environ 54 % de l'immeuble est ainsi passé d'un système de chauffage au mazout à des appareils au gaz naturel dotés de compteurs individuels. Les travaux comprenaient le remplacement des appareils de chauffage au mazout par des appareils au gaz naturel à haut rendement, le retrait des réservoirs de mazout hors sol et souterrains ainsi que l'installation de compteurs individuels pour les locataires. Cette conversion a éliminé la consommation de mazout attribuable au propriétaire dans cet immeuble.

Le gaz naturel produit environ 30 % moins de CO₂ par unité d'énergie que le mazout de chauffage. Le nouveau système de chauffage est aussi plus efficace et requiert moins d'entretien que l'ancien équipement. De plus, les compteurs individuels améliorent la visibilité et le contrôle des locataires sur leur consommation énergétique.

En veillant à affecter le moins possible les activités de l'immeuble, le projet a démontré comment des investissements ciblés peuvent améliorer le rendement d'un immeuble, réduire ses frais d'exploitation et soutenir des activités à plus faibles émissions.

GESTION DES DÉCHETS

Tant dans nos immeubles qu'à notre siège social, nous nous efforçons de limiter la quantité de déchets acheminés aux sites d'enfouissement en recyclant, en compostant, en réduisant notre utilisation de papier et de plastique, ainsi qu'en réutilisant les matériaux de construction, lorsque possible.

Bien que les locataires soient généralement responsables de la gestion de leurs propres matières résiduelles, nous les aidons à réduire les quantités envoyées à l'enfouissement. Nous mettons notamment à leur disposition des installations communes de recyclage et de compostage dans certains immeubles, ainsi que des ressources éducatives en collaboration avec les autorités municipales responsables de la gestion des matières résiduelles.

Au siège social de notre équipe de gestion immobilière et dans les immeubles que nous gérons, nous recyclons le papier, le verre et le carton, et compostons les matières organiques. Nous utilisons également de la vaisselle réutilisable et mettons à disposition des stations d'eau potable purifiée pour réduire le recours aux articles à usage unique. Parmi les autres initiatives figurent la facturation électronique des fournisseurs, la réduction des chèques imprimés ainsi que le réemploi et la réutilisation des matériaux de construction, lorsque cela est possible.



COLLECTE DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE À RECYCLER

En 2025, nous avons à nouveau collaboré avec l'ERA (Association pour le recyclage électronique) à l'organisation d'un événement gratuit de recyclage des équipements électroniques, à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse. L'événement était ouvert à tous les locataires de notre portefeuille industriel local.

Grâce à cette initiative, les locataires ont eu la chance de recycler de façon sécuritaire et pratique des appareils électroniques dont ils voulaient se débarrasser. Nous avons ainsi pu détourner près de **360 kilos de déchets électroniques des sites d'enfouissement**. Les appareils recueillis ont été traités de façon sécuritaire et, lorsque possible, remis à neuf en vue d'être donnés à des organismes de bienfaisance locaux.

À la suite du succès de cette initiative, un autre événement de recyclage électronique est prévu en 2026.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

PROREIT a poursuivi la publication de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et de portée 2, en s'appuyant sur l'année de référence 2023 établie dans le rapport précédent. Les émissions de portée 1 comprennent l'utilisation de combustible sur place (le gaz naturel et le mazout) et les émissions fugitives provenant des réfrigérants, alors que les émissions de portée 2 sont liées à la consommation d'électricité.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a accompagné PROREIT dans le calcul de ses émissions de GES. PROREIT suit le Protocole des GES pour classer les émissions par portée et applique l'approche fondée sur la quote-part de détention. Cette méthode donne un portrait des émissions plus représentatif de la structure de propriété de PROREIT en tenant compte des émissions totales des immeubles plutôt que de la seule consommation sous le contrôle du propriétaire, qui serait minime.

Les données sur les émissions proviennent des compteurs sous le contrôle de PROREIT et des renseignements transmis volontairement par les locataires. Compte tenu de la structure locative de notre portefeuille, la majorité de la consommation des services publics demeure sous le contrôle des locataires, ce qui continue de limiter notre accès aux données. Lorsque les données sources ne sont pas disponibles, les estimations des émissions reposent sur des données de substitution préparées par KPMG conformément aux pratiques exemplaires reconnues du secteur.

Même si les services publics sont contrôlés entièrement par les locataires dans la plupart de nos immeubles, nous continuons de travailler directement avec eux pour obtenir et suivre leurs données lorsque

possible, dans le but d'améliorer l'exactitude et la transparence de celles-ci. La clause de durabilité incluse dans l'ensemble des nouveaux baux nous aide à y parvenir, en nous donnant accès aux principales données provenant des compteurs contrôlés par les locataires.

Nous cherchons activement des façons innovantes de collaborer avec les locataires pour améliorer le suivi de ces données, afin d'approfondir notre compréhension de l'empreinte totale de nos immeubles en matière d'émissions. Nous voulons également trouver des façons d'améliorer l'efficacité des immeubles et mettre en œuvre des mesures durables qui soutiennent nos locataires et la performance à long terme de nos actifs.

ÉMISSIONS DE GES DE PORTÉE 1 ET 2 (tonnes de CO ₂ e)	2023 (exercice de base)	2024	2025
Portée 1 (gaz naturel, mazout)	16 181	17 058	15 462
Portée 1 (émissions fugitives)	521	472	845
Portée 2 (électricité)	33 686	31 359	24 033
Total	50 388	48 889	40 340

17,5 %
moins d'émissions de GES
de portée 1 et 2 par rapport
à 2024.

L'intensité des émissions s'élevait à 5,98 tonnes de CO₂e par millier de pieds carrés (la surface en pieds carrés a été ajustée à la surface totale sous gestion).

L'analyse de KPMG a déterminé que la réduction d'un exercice à l'autre d'environ 8 549 tonnes de CO₂e est principalement attribuable aux cessions d'immeubles durant la période. Une conversion limitée du mazout au gaz naturel a affecté environ 0,5 % de la surface locative brute. L'évaluation de

ce changement a permis de déterminer qu'il avait peu influé sur la quantité totale des émissions.

À titre indicatif, la réduction de 8 549 tonnes de CO₂e à l'exercice 2025 par rapport à l'exercice précédent est l'équivalent approximatif :

- de la combustion de 4,3 millions de kilos de charbon
- de la consommation d'électricité d'environ 1 780 foyers sur une année
- de 3 025 tonnes de déchets recyclés plutôt qu'acheminés à un site d'enfouissement
- du carbone séquestré par environ 179 000 jeunes arbres pendant 10 ans

Nous continuerons à améliorer la couverture des données, à approfondir la collaboration avec les locataires et à trouver des mesures pratiques pour augmenter l'efficacité énergétique dans l'ensemble de notre portefeuille.

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Notre politique de déplacements exige que les employés achètent des crédits carbone pour compenser les émissions liées à leurs déplacements professionnels, lorsque possible. En 2025, nous avons compensé environ 29,6 tonnes de CO₂ par l'intermédiaire de CHOOOSE, une plateforme de premier plan pour l'intégration de solutions d'action climatique, comparativement à 35,5 tonnes en 2024.

RÉSILIENCE CLIMATIQUE

SURVEILLANCE DES RISQUES CLIMATIQUES

Nous savons que les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques peuvent affecter nos immeubles au fil du temps. C'est pourquoi nous les avons intégrés à notre matrice de gestion des risques et les avons évalués de concert avec les risques financiers et opérationnels.

Notre divulgation en matière de climat, intégrée à l'annexe du présent Rapport sur la durabilité, présente notre approche en matière de gouvernance, de stratégie, de risques, d'opportunités et de gestion du risque. Elle a été préparée à la lumière des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD), désormais intégrées à la norme IFRS S2 de l'International Sustainability Standards Board (ISSB).

PLAN D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

Nous disposons d'un plan d'intervention en cas d'urgence (PICU), qui couvre la préparation, l'intervention et le rétablissement des activités de nos immeubles en Nouvelle-Écosse. Le PICU a été créé en collaboration avec des consultants locaux de santé et sécurité au travail et d'intervention en cas d'urgence, des gestionnaires immobiliers, des représentants en assurance et des experts en sécurité. Nous avons effectué des évaluations du risque pour déceler les éventuels dangers, comme les conditions météorologiques extrêmes et les évacuations d'urgence, ainsi que les fuites des infrastructures de services publics, les scénarios de confinement et les menaces de cybersécurité. Le PICU est revu régulièrement et mis à jour pour refléter l'évolution des risques, les changements réglementaires et les conditions des immeubles.

En 2025, nous avons commencé à élargir le cadre du PICU à notre portefeuille à l'extérieur de la Nouvelle-Écosse.

GESTION DU CYCLE DE VIE DES ACTIFS

Nous intégrons les considérations environnementales et celles liées à la pérennité des actifs tout au long du cycle de vie des immeubles, du contrôle diligent lors de l'acquisition et de la planification des immobilisations jusqu'aux mises à niveau des immeubles et à leur entretien continu. Cette approche contribue à prolonger la vie de l'actif, à améliorer son rendement opérationnel et à soutenir sa résilience à long terme. Par exemple, nous effectuons des évaluations de l'état des immeubles, des conversions de l'éclairage à DEL, des mises à niveau des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation, ainsi qu'une surveillance des risques climatiques, entre autres initiatives énoncées tout au long du présent Rapport sur la durabilité.

Les considérations environnementales font partie de notre processus de vérification diligente préalable aux acquisitions. Celui-ci comprend des évaluations environnementales de site réalisées par des tiers, ainsi qu'une analyse des risques climatiques et des mesures d'atténuation possibles. En 2025, nous avons acquis sept immeubles, qui ont chacun fait l'objet d'une évaluation environnementale de site par un tiers avant l'acquisition. Des rapports sur l'état de deux autres immeubles ont également été réalisés en 2025 dans le cadre de leur cession.



ENGAGEMENT SOCIAL

Mobilisation des employés 10

Occasions équitables et inclusion 11

Contributions à la collectivité 11

Qualité et sécurité des immeubles 12

Relations avec les locataires
et contribution à leur bien-être 12

MOBILISATION DES EMPLOYÉS

Nos employés jouent un rôle essentiel dans nos activités. Nous nous efforçons de favoriser un milieu de travail qui soutient et encourage l'engagement, le perfectionnement professionnel, la santé et la sécurité ainsi que le bien-être de nos employés.

RÉTENTION ET SATISFACTION DES EMPLOYÉS

Tout au long de l'année, nous avons continué de mettre l'accent sur la mobilisation de nos employés et sur la création d'un environnement de travail inclusif, où chacun se sent valorisé et soutenu dans son développement professionnel. En 2025, nous avons également revu notre méthode de calcul du taux de roulement des employés. Le taux de 8,8 % ainsi obtenu servira désormais de référence pour les comparaisons futures.

Nous utilisons également des sondages de satisfaction des employés pour mieux comprendre leur expérience, déceler les possibilités d'amélioration et orienter des initiatives en milieu de travail. Notre premier sondage a été mené en 2023 auprès de l'équipe de gestion immobilière, qui regroupe la majorité de notre personnel. En 2025, nous avons revu le questionnaire pour mieux tenir compte de l'évolution de nos priorités d'affaires et de nos pratiques de travail.

Le sondage mené auprès des employés en 2025 a obtenu un taux de participation de 57,4 %. Les résultats ont mis en lumière un niveau élevé de mobilisation et de satisfaction des employés. Toutes les personnes qui y ont répondu ont indiqué qu'elles recommanderaient PROREIT comme employeur et mentionné se sentir encouragées à exprimer leurs idées et suggestions. Ces réponses reflètent notre culture fondée sur la collaboration et la communication ouverte. De plus, 95 % des répondants s'entendaient pour dire que PROREIT favorise une conciliation travail-vie personnelle positive, et 90 % des répondants ont souligné se sentir appréciés par l'entreprise.

TISSER DES LIENS LORS D'ÉVÉNEMENTS DU COMITÉ SOCIAL

Formé d'employés provenant de notre division de gestion immobilière, notre comité social organise des activités tout au long de l'année pour solidifier les liens dans le milieu de travail et favoriser un environnement positif. En 2025, le comité a organisé une série d'activités thématiques, notamment les journées du chandail de groupes de musique et du chandail orange, ainsi que des célébrations entourant la Saint-Patrick, l'Halloween et le tartan écossais. Autant d'occasions de tisser des liens, de célébrer et de nouer des relations entre collègues.



DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

Nous continuons à investir dans le perfectionnement des employés pour soutenir leur croissance professionnelle et leurs objectifs de carrière.

Nos programmes de perfectionnement comprennent les éléments suivants :

- Certification en gestion de projets
- Gestion du risque
- Formation sur la sécurité
- Formation continue pour les détenteurs de titres professionnels comptables
- Soutien en leadership pour les gestionnaires
- Formation au siège social sur la nouvelle plateforme de comptabilité et de gestion
- Programme de mentorat interne



SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

La sécurité demeure une priorité essentielle pour nous. Sur une base régulière, nous passons en revue et actualisons nos politiques et procédures en matière de santé et sécurité pour refléter l'évolution des exigences réglementaires, les pratiques sectorielles et les besoins opérationnels. Nos employés suivent des formations sur les politiques et procédures applicables pour favoriser un environnement de travail sécuritaire.



Notre division de gestion immobilière a mis sur pied un comité dirigé par les employés sur la santé et la sécurité en milieu de travail, qui se réunit chaque mois. Ce comité veille à faire la promotion de pratiques de travail sécuritaires et passe en revue les questions liées à la santé et la sécurité. Il fournit également aux employés une voie officielle leur permettant de nous faire part de leurs préoccupations en matière de sécurité.

De plus, dans le but de soutenir davantage la responsabilisation et l'amélioration continue, nous faisons appel à une tierce partie indépendante pour réaliser un audit annuel de notre programme de santé et sécurité au travail, qui évalue notamment notre conformité aux politiques et procédures en la matière.

En 2025, nous avons obtenu une note de **97 %** dans notre audit annuel sur la santé et sécurité au travail, comparativement à 94 % en 2024.

En 2025, les employés ont enregistré environ **131 558 heures** de travail et déclaré six incidents. Aucun des incidents n'a requis de premiers soins ou de soins médicaux, ni entraîné d'arrêt de travail.

OCCASIONS ÉQUITABLES ET INCLUSION

Nous nous engageons à fournir un milieu de travail dans lequel les décisions en matière d'emploi sont fondées sur les qualifications, les compétences et l'expérience, et où chaque personne est traitée de façon équitable et respectueuse. Nous cherchons à favoriser un milieu de travail inclusif qui offre des chances égales de perfectionnement et d'avancement, encourage les différents points de vue et reflète les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. En 2025, les femmes occupaient 50 % des postes de direction, une proportion inchangée par rapport à 2024. De plus, 18 % des employés de notre division de gestion immobilière étaient de nouveaux arrivants au Canada.

SOUTENIR LES FEMMES DU SECTEUR DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL

Nous continuons de soutenir fièrement CREW (Commercial Real Estate Women), un organisme mondial qui contribue au développement des femmes dans le secteur de l'immobilier commercial. Chaque année, des membres de l'équipe participent aux événements de réseautage de CREW, à ses programmes de formation et à ses initiatives communautaires contribuant au perfectionnement professionnel et à la participation au sein du secteur.



CONTRIBUTIONS À LA COLLECTIVITÉ

Nous soutenons les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités par le bénévolat, les dons à des organismes de bienfaisance et les commandites d'événements. Notre engagement communautaire s'articule autour de quatre priorités : l'enrichissement communautaire, la protection de l'environnement, l'inclusion sociale, ainsi que la santé et le bien-être.

BÉNÉVOLAT DES EMPLOYÉS

Afin d'encourager nos employés à offrir de leur temps, nous leur proposons jusqu'à dix heures de congé payé par année pour faire du bénévolat.

65 %

de nos employés ont participé à notre programme de bénévolat d'entreprise en 2025.

2 876

heures de bénévolat ont été effectuées par les employés en 2025, en hausse de 42 % par rapport à 2024.

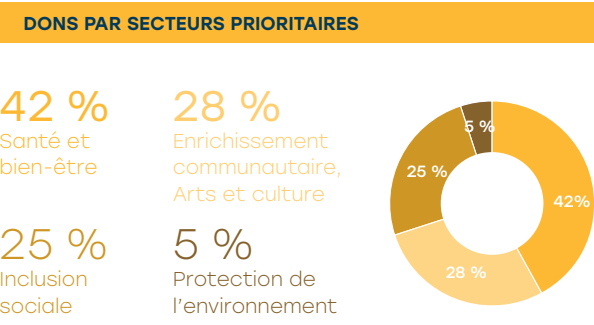
EN VEDETTE : SOUTENIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE LOCALE

En décembre 2025, le personnel de notre division de gestion immobilière s'est joint aux locataires, aux propriétaires et aux partenaires communautaires dans le cadre de la collecte de denrées annuelle de Burnside, en Nouvelle-Écosse. Le groupe a collaboré à cette collecte établie depuis longtemps pour prêter main-forte dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Ensemble, les participants ont remis près de 600 kilos de nourriture à l'organisme Feed Nova Scotia, ce qui a permis d'offrir près de 7 600 repas à des personnes et des familles dans le besoin.

DONS ET COMMANDITES

Nous suivons notre politique en place en ce qui concerne l'attribution de nos dons et commandites à des organismes et à des initiatives qui correspondent à nos secteurs prioritaires. En 2025, nous avons soutenu 45 initiatives au sein des collectivités et du secteur sous forme de dons directs, de commandites et de bénévolat.

Par exemple, nous avons soutenu le programme de don de la Catapult Leadership Society, qui aide les jeunes à développer leurs compétences de leadership et à atteindre leur plein potentiel. Nous avons également contribué à une collecte de livres pour enfants, commandité une équipe locale de hockey féminin, contribué à la campagne de financement Pédalez pour les enfants de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, et participé au Holiday Broker Event de Halifax.



COLLECTE DE LIVRES POUR ENFANTS

En 2025, PROREIT et Compass ont travaillé avec un locataire qui cherchait à se débarrasser de dizaines de milliers de livres pour enfants, complètement neufs et approuvés par le centre de services scolaires. Pour éviter d'envoyer ces livres aux ordures, l'équipe a développé un programme de dons coordonnés qui a permis de les distribuer dans des écoles, des bibliothèques, des garderies, des camps, des foyers de groupe et des organismes de bienfaisance destinés aux enfants dans l'ensemble des collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités.

Afin de soutenir l'initiative, l'équipe a créé un catalogue bilingue présentant les différents titres destinés aux lecteurs de la petite enfance jusqu'au secondaire. Les organismes intéressés étaient invités à sélectionner les titres voulus dans le cadre d'un processus de commande simple. Compass a coordonné la livraison, afin de permettre aux organismes de recevoir leurs livres sans frais.

L'initiative a permis d'éviter la mise au rebut de dizaines de milliers de livres neufs pour enfants et de les mettre entre les mains de jeunes lecteurs, contribuant du même coup aux efforts d'alphabétisation et réduisant les déchets grâce à la réutilisation de ressources existantes.



QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES IMMEUBLES

En plus des évaluations sur place menées en continu par nos équipes de gestion immobilière en vue de déceler et d’atténuer les risques, nous faisons appel à des professionnels indépendants qualifiés pour réaliser des évaluations régulières des principaux systèmes au sein des immeubles. Ces évaluations portent sur des composantes essentielles, comme les systèmes de sécurité de personnes, la protection contre les incendies, le système de chauffage, de ventilation et de climatisation, la plomberie, les systèmes électriques et la toiture. Cette démarche contribue à la fois au respect des priorités environnementales et au bien-être des locataires.

Toutes ces évaluations sont menées conformément aux fréquences d’inspection requises et recommandées par l’industrie. Nous conservons ensuite des dossiers détaillés concernant les inspections et les mesures qui s’en suivent, à la fois dans des dossiers sécurisés relatifs aux immeubles et dans MRI Angus®, notre portail central de gestion des locataires.



RELATIONS AVEC LES LOCATAIRES ET CONTRIBUTION À LEUR BIEN-ÊTRE

Nous dialoguons avec les locataires tout au long de la durée de vie de leur bail, dans le but de mieux comprendre leurs priorités et de trouver des occasions pour améliorer nos immeubles et nos services.

EXPÉRIENCE DES LOCATAIRES

À la suite du lancement de notre premier sondage sur la satisfaction des locataires en 2024, nous avons mené un deuxième sondage en 2025 pour suivre leur niveau de satisfaction et évaluer les changements de leurs priorités au fil du temps. La rétroaction fournie est utilisée pour soutenir les pratiques de gestion immobilière, la planification des immobilisations et les initiatives d’amélioration de l’expérience des locataires.

Le sondage de 2025 a recueilli les commentaires de 433 locataires à l’échelle de notre portefeuille et fourni des renseignements statistiquement fiables. Plus de 90 % des répondants étaient satisfaits de la qualité des immeubles et bon nombre des répondants ont également souligné l’importance croissante des initiatives de durabilité. Les résultats du sondage continuent de guider notre gestion immobilière, notre planification des immobilisations et notre dialogue avec les locataires.

En plus du sondage, nous maintenons une communication régulière avec les locataires par l’intermédiaire de nos équipes locales de gestion immobilière.

BIEN-ÊTRE DES LOCATAIRES

Nos équipes locales de gestion immobilière assurent un soutien en tout temps, toute l’année, grâce à du personnel disponible sur appel pour répondre rapidement aux demandes des locataires. Nos programmes d’entretien préventif et la planification de nos investissements contribuent également à assurer le bon fonctionnement des immeubles et à gérer nos actifs tout au long de leur cycle de vie.

De plus, nous travaillons étroitement avec les locataires pour réduire l’impact environnemental en procédant à des améliorations ciblées des systèmes de base de nos immeubles, comme les mises à niveau des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation, les conversions de l’éclairage à DEL, les rénovations de l’enveloppe des immeubles et le remplacement de toitures. En collaboration avec les fournisseurs de services, nous mettons aussi en œuvre des initiatives visant à optimiser la gestion des déchets, du recyclage et de l’utilisation des services publics, lorsque possible.

Nous travaillons activement avec les locataires dans le cadre d’initiatives en matière de durabilité, tout en respectant leurs priorités opérationnelles et les modalités de leur bail. Notre rôle consiste à maintenir des immeubles sécuritaires, efficaces et durables qui répondent aux besoins de nos locataires.



320-340, avenue Wright
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

GOUVERNANCE

Pratiques rigoureuses de gouvernance
d'entreprise

14

Éthique des affaires

14

Gestion du risque et résilience
du modèle d'affaires

14

PRATIQUES RIGOUREUSES DE GOUVERNANCE D’ENTREPRISE

Le conseil de fiduciaires de PROREIT supervise les pratiques de gouvernance d’entreprise et est ultimement responsable de la gouvernance de PROREIT, comme convenu dans les politiques, les descriptions de poste et les chartes du conseil.

COMPOSITION DU CONSEIL

80 %
des fiduciaires sont indépendants, y compris le président

Le comité de gouvernance, de candidatures et de rémunération, ainsi que le comité d’audit sont présidés par des fiduciaires indépendants et sont tous deux composés uniquement de fiduciaires indépendants

Le comité d’investissements est majoritairement composé de fiduciaires indépendants

30 %
des fiduciaires sont des femmes; un taux répondant à l’objectif de représentation pour chaque genre, fixé dans la Politique sur la diversité au sein du conseil

8 ans
Durée moyenne en poste des fiduciaires

GOUVERNANCE ESG

Le conseil de fiduciaires a l’ultime responsabilité de surveiller les questions ESG. La direction, pour sa part, assure l’élaboration de la stratégie ESG et sa mise en œuvre, avec le soutien des employés à l’échelle de l’organisation.

CONSEIL DE FIDUCIAIRES

Le conseil surveille l’approche de PROREIT en matière ESG, notamment en ce qui concerne le rendement et la présentation des renseignements liés aux questions ESG. De plus, il délègue des responsabilités précises aux comités concernés du conseil.

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Le président et chef de la direction parraine le programme ESG. À ce titre, il établit la stratégie ESG, avec le soutien du comité directeur ESG, et présente les renseignements ESG au conseil.

COMITÉ DIRECTEUR ESG

Formé du président et chef de la direction, de la cheffe des finances, de vice-présidents, de directeurs et de gestionnaires des équipes du siège social, de la gestion d’actifs et de la gestion immobilière, le comité directeur ESG est responsable de la gestion quotidienne des priorités, des indicateurs clés de performance et des politiques concernant les facteurs ESG.

GROUPE DE TRAVAIL ESG

Formé d’employés de l’équipe de gestion immobilière, le groupe de travail ESG veille à mettre en œuvre les initiatives ESG et à déceler les possibilités d’amélioration des pratiques dans l’ensemble du portefeuille.

ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Nous maintenons des politiques d’entreprise qui appuient une conduite éthique, le respect des exigences réglementaires et la responsabilisation à l’échelle de l’organisation. Ces politiques sont revues sur une base annuelle et comprennent les politiques suivantes :

Code de conduite et d’éthique

S’applique à l’ensemble des employés, de l’équipe de direction et du conseil de fiduciaires. Il établit les attentes en matière de conduite éthique des affaires, de respect des lois et règlements applicables et de signalement de tout comportement illégal ou contraire à l’éthique.

Politique de dénonciation

Fournit un processus confidentiel pour signaler des manquements présumés du Code de conduite et d’éthique ou toute autre préoccupation liée à une conduite contraire à l’éthique ou inappropriée.

Politique de divulgation

Établit les exigences pour assurer une divulgation ponctuelle, factuelle et précise au public, conformément aux exigences juridiques et réglementaires applicables.

Pour de plus amples renseignements sur nos pratiques en matière de gouvernance d’entreprise et d’éthique des affaires, y compris les politiques accessibles au public mentionnées dans cette section, nous vous invitons à consulter notre site Web au www.proreit.com/fr/a-propos/gouvernance.



GESTION DU RISQUE ET RÉSILIENCE DU MODÈLE D’AFFAIRES

GESTION DU RISQUE

Le conseil de fiduciaires a la responsabilité de déceler les principaux risques liés à nos activités et de superviser les systèmes mis en place par la direction pour gérer ces risques.

Nous maintenons une matrice de gestion des risques qui traite les risques financiers, opérationnels et liés aux facteurs ESG, y compris les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques. La matrice est mise à jour sur une base annuelle pour soutenir les processus continus de planification des affaires et de gestion du risque.

La direction passe également en revue notre stratégie à long terme avec le conseil de fiduciaires sur une base annuelle. Cette revue tient compte des risques commerciaux, des conditions du marché, de l’évolution réglementaire, des changements technologiques et des questions ESG qui peuvent affecter nos activités et notre portefeuille.

Les risques climatiques sont abordés dans nos documents de divulgation continue, ainsi que dans les plus récentes divulgations relatives aux changements climatiques **TCFD** présentées dans ce Rapport sur la durabilité.

CYBERSÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Nous maintenons des procédures et des politiques de confidentialité des données pour assurer la protection, la confidentialité et l’exactitude des renseignements personnels concernant nos locataires, nos employés, nos partenaires et nos fournisseurs. Ces procédures sont revues de façon régulière pour assurer notre conformité aux lois applicables en matière de protection de la vie privée, notamment à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (Canada) et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (Québec).

Nous continuons également de travailler avec des fournisseurs externes pour renforcer notre gestion des risques liés à la cybersécurité. En 2025, 90 % des employés ont suivi la formation annuelle en cybersécurité et obtenu une note moyenne de 89 %, comparativement à plus de 77 % des employés et à une note moyenne de 92 % en 2024.

DIVULGATIONS RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PROREIT a réalisé son évaluation des risques liés aux changements climatiques conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques (TCFD). Celles-ci ont depuis été intégrées à la norme IFRS S2 Informations à fournir en lien avec les changements climatiques de l’International Sustainability Standards Board (ISSB). Ce cadre reflète notre engagement à cerner, évaluer et gérer les risques et les opportunités liés aux changements climatiques, tout en suivant l’évolution des exigences réglementaires et des meilleures pratiques du secteur.

GOUVERNANCE	
Décrire la surveillance des risques et des opportunités climatiques exercée par le conseil des fiduciaires	Le conseil de fiduciaires supervise l’approche de PROREIT en matière ESG, y compris les risques et les occasions liés aux changements climatiques.
	Le conseil est responsable de s’assurer du respect des obligations de divulgation ESG de PROREIT, ainsi que superviser le respect des obligations de PROREIT en matière d’information ESG et approuver ses communications et rapports publics importants sur ces questions.
	Plus particulièrement, le comité de gouvernance, de candidatures et de rémunération du conseil est responsable de la surveillance de la gouvernance ESG, en orientant les politiques et les pratiques liées aux questions environnementales et sociales.
	La direction de PROREIT fait régulièrement le point auprès du conseil et du comité de gouvernance, de candidatures et de rémunération sur les risques et les opportunités liés aux changements climatiques, les développements réglementaires ainsi que les initiatives en matière ESG.
Décrire le rôle de l’équipe de direction dans l’évaluation et la gestion des risques et opportunités climatiques	Le président et chef de la direction agit à titre de parrain du programme ESG et est responsable d’établir la stratégie ESG, avec le soutien du comité directeur ESG.
	Mis sur pied en 2021, le comité directeur ESG est formé du président et chef de la direction, de la cheffe des finances, de vice-présidents, de directeurs et de gestionnaires des équipes du siège social, de la gestion d’actifs et de la gestion immobilière. Le comité se réunit régulièrement et veille à : ➤ recommander et mettre en œuvre la stratégie ESG générale; ➤ élaborer, mettre en œuvre et surveiller les initiatives et politiques basées sur la stratégie ESG de PROREIT, y compris les politiques concernant les contrôles opérationnels des risques liés à l’environnement, aux questions sociales, ainsi qu’à la santé et la sécurité; ➤ demeurer au fait de l’évolution des principaux cadres de l’industrie, des technologies et des lignes directrices et exigences officielles, et maintenir une connaissance concrète des vulnérabilités physiques et géographiques de chaque actif; ➤ préparer les renseignements liés aux communications avec les employés, les investisseurs et les autres parties prenantes, au besoin, concernant les questions ESG; ➤ surveiller et évaluer le développement et l’amélioration de la compréhension du fonds de placement immobilier concernant les questions ESG.

STRATÉGIE	
Décrire les risques et les opportunités climatiques que l’organisation a décelés à court, moyen et long terme	Les risques climatiques auxquels le fonds de placement immobilier est confronté comprennent à la fois des risques physiques et de transition. Selon sa définition, les risques à court terme s’appliquent aux trois prochaines années, les risques à moyen terme, aux quatre à dix prochaines années, et les risques à long terme, à plus de dix ans.
	Les risques physiques sont les risques causés par les changements climatiques, notamment les événements météorologiques extrêmes, comme les inondations, les feux de forêt, les chaleurs extrêmes et les tempêtes, ainsi que les événements chroniques qui comprennent la montée du niveau de la mer et les changements de la température moyenne.
	Les risques de transition comprennent les réponses aux changements climatiques, comme les changements à la réglementation et aux normes d’efficacité des bâtiments, les coûts des services publics et l’économie. Il peut aussi s’agir de questions liées à la politique et aux affaires juridiques, à la technologie, aux variations du marché et aux enjeux réputationnels. PROREIT continue de surveiller l’évolution du contexte réglementaire en évaluant l’impact potentiel de ces risques.

DIVULGATIONS RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

STRATÉGIE (SUITE)	
Décrire les répercussions des risques et des opportunités climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l’organisation	Les risques physiques et de transition peuvent endommager les immeubles du fonds de placement immobilier, de même que réduire la valeur des immeubles et les revenus de location.
	Les changements climatiques, dans la mesure où ils provoquent une évolution des conditions météorologiques, pourraient avoir des répercussions sur les activités de PROREIT des façons suivantes : ➤ Augmenter les coûts de restauration et de réparation des immeubles. ➤ Augmenter le prix qu’il en coûte pour assurer un immeuble contre les désastres naturels et les phénomènes météorologiques violents et/ou augmenter les coûts énergétiques. Les primes d’assurance peuvent aussi augmenter en raison de la hausse des risques climatiques ou du besoin de se prémunir d’un produit d’assurance spécialisé pour des événements climatiques. ➤ Perturber la chaîne d’approvisionnement fournissant les matériaux nécessaires à l’entretien continu ou à la construction des immeubles, ce qui aurait pour effet d’affecter les échéanciers et les coûts des projets, ainsi que les activités des immeubles. ➤ Accroître les dépenses requises pour rendre les immeubles résilients aux changements climatiques en améliorant les infrastructures, affectant ainsi largement les dépenses en immobilisations et la planification budgétaire.
	Une fréquence accrue de conditions météorologiques extrêmes peut aussi nécessiter la mise en œuvre de nouvelles mesures de santé et sécurité, et affecter la gestion des actifs et la stratégie de localisation.
	Ces risques peuvent aussi nuire aux locataires, ce qui aurait ultimement pour effet de nuire aux taux d’occupation du fonds de placement immobilier et à ses flux de trésorerie.
	Par conséquent, les conséquences des désastres naturels, des phénomènes météorologiques violents et des changements climatiques pourraient augmenter les coûts du fonds de placement immobilier et réduire ses flux de trésorerie.
	Dans le cadre de sa planification financière, le fonds de placement immobilier envisage des mises à niveau durables et proactives à l’échelle du portefeuille et met en œuvre des politiques pour réduire les coûts énergétiques, lorsque possible, en plus d’envisager des pratiques durables à toutes les étapes du processus décisionnel.
Décrire la résilience de la stratégie de l’organisation, en tenant compte de différents scénarios liés aux changements climatiques, y compris un scénario de 2°C ou moins	Le fonds de placement immobilier applique un processus rigoureux de contrôle diligent pour maintenir la qualité de ses actifs et soumet l’ensemble de ses immeubles à une évaluation approfondie de toutes les composantes liées à l’environnement et aux immobilisations pour chaque immeuble avant son acquisition.
	Il fait aussi appel à des fournisseurs tiers de confiance pour l’aider à mieux protéger ses actifs dans les zones davantage exposées aux risques climatiques.
GESTION DU RISQUE	
Décrire les processus de l’organisation pour déceler et évaluer les risques climatiques	Les risques climatiques ont été identifiés comme des risques environnementaux. Le fonds de placement immobilier s’efforce de développer l’évaluation et les processus de gestion des risques physiques et de transition, sur une base continue.
	Le fonds de placement immobilier s’est doté d’une matrice complète de gestion des risques qui traite les risques financiers et opérationnels traditionnels, inhérents à l’entreprise, ainsi que les risques liés aux changements climatiques, mentionnés dans ses documents de divulgation continue. La matrice est mise à jour sur une base annuelle.

DIVULGATIONS RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

GESTION DU RISQUE (SUITE)																		
Décrire les processus de l’organisation pour gérer les risques climatiques	En vue de gérer et d’atténuer l’impact financier des risques climatiques, le fonds de placement immobilier s’efforce d’améliorer de façon proactive et durable son portefeuille d’immeubles.																	
	Ses initiatives d’amélioration sont axées sur le suivi de la consommation d’énergie, en tenant compte des mises à niveau durables et proactives à l’échelle du portefeuille, en appliquant des politiques pour réduire les coûts énergétiques, lorsque possible, et en envisageant des pratiques durables à toutes les étapes du processus décisionnel.																	
	Dans le cadre de son processus de contrôle diligent lors de l’acquisition d’un nouvel immeuble, le fonds de placement immobilier effectue des évaluations environnementales et des évaluations de l’état des immeubles afin de l’aider à déceler les risques avant d’acquérir l’immeuble et de mettre en œuvre un plan pour résoudre les enjeux, au besoin.																	
	Le fonds de placement immobilier s’efforce d’obtenir des certifications de bâtiments durables, comme BOMA et ENERGY STAR®, pour les immeubles au sein de son portefeuille, lorsque possible, lesquelles s’assurent du suivi des principaux indicateurs liés au climat et de l’atteinte des objectifs sur une base annuelle.																	
Décrire comment les processus d’identification, d’évaluation et de gestion des risques climatiques sont intégrés dans les processus globaux de gestion des risques de l’organisation	Ces processus sont identifiés dans le cadre de la matrice de gestion des risques du fonds de placement immobilier, qui traite les risques financiers et opérationnels traditionnels inhérents à l’entreprise, ainsi que les risques liés aux changements climatiques.																	
INDICATEURS ET OBJECTIFS																		
Indiquer les paramètres utilisés par l’organisation pour évaluer les risques et les opportunités climatiques, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques	Le fonds de placement immobilier continue à utiliser ENERGY STAR® Portfolio Manager® pour recueillir et évaluer les données de ses immeubles.																	
	Le fonds de placement immobilier publie des rapports de durabilité depuis 2021 qui présentent ses initiatives, ses objectifs et ses progrès. On y retrouve des indicateurs concernant la consommation d’eau et d’énergie, et la gestion des déchets, lorsque les données sont pertinentes et applicables.																	
	En 2025, le fonds de placement immobilier a fait appel à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (KPMG) pour surveiller et calculer ses émissions de portée 1 et 2. L’exercice 2023 a été retenu comme exercice de base pour mesurer l’évolution de sa performance future en matière d’émissions de gaz à effet de serre.																	
Divulguer les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2, et celles de portée 3, au besoin, ainsi que les risques qui y sont associés	Émissions de GES annuelles (tCO₂e) <table><tr><td>2023 (exercice de base) :</td><td>2024 :</td><td>2025 :</td></tr><tr><td>Portée 1 (gaz naturel, mazout) : 16 181 tCO₂e</td><td>Portée 1 (gaz naturel, mazout) : 17 058 tCO₂e</td><td>Portée 1 (gaz naturel, mazout) : 15 462 tCO₂e</td></tr><tr><td>Portée 1 (émissions fugitives) : 521 tCO₂e</td><td>Portée 1 (émissions fugitives) : 472 tCO₂e</td><td>Portée 1 (émissions fugitives) : 845 tCO₂e</td></tr><tr><td>Portée 2 (électricité) : 33 686 tCO₂e</td><td>Portée 2 (électricité) : 31 359 tCO₂e</td><td>Portée 2 (électricité) : 24 033 tCO₂e</td></tr><tr><td>Émissions totales : 50 388 tCO₂e</td><td>Émissions totales : 48 889 tCO₂e</td><td>Émissions totales : 40 340 tCO₂e</td></tr></table> Les émissions de portée 3 ne sont pas incluses dans le rapport.			2023 (exercice de base) :	2024 :	2025 :	Portée 1 (gaz naturel, mazout) : 16 181 tCO ₂ e	Portée 1 (gaz naturel, mazout) : 17 058 tCO ₂ e	Portée 1 (gaz naturel, mazout) : 15 462 tCO ₂ e	Portée 1 (émissions fugitives) : 521 tCO ₂ e	Portée 1 (émissions fugitives) : 472 tCO ₂ e	Portée 1 (émissions fugitives) : 845 tCO ₂ e	Portée 2 (électricité) : 33 686 tCO ₂ e	Portée 2 (électricité) : 31 359 tCO ₂ e	Portée 2 (électricité) : 24 033 tCO ₂ e	Émissions totales : 50 388 tCO ₂ e	Émissions totales : 48 889 tCO ₂ e	Émissions totales : 40 340 tCO ₂ e
2023 (exercice de base) :	2024 :	2025 :																
Portée 1 (gaz naturel, mazout) : 16 181 tCO ₂ e	Portée 1 (gaz naturel, mazout) : 17 058 tCO ₂ e	Portée 1 (gaz naturel, mazout) : 15 462 tCO ₂ e																
Portée 1 (émissions fugitives) : 521 tCO ₂ e	Portée 1 (émissions fugitives) : 472 tCO ₂ e	Portée 1 (émissions fugitives) : 845 tCO ₂ e																
Portée 2 (électricité) : 33 686 tCO ₂ e	Portée 2 (électricité) : 31 359 tCO ₂ e	Portée 2 (électricité) : 24 033 tCO ₂ e																
Émissions totales : 50 388 tCO ₂ e	Émissions totales : 48 889 tCO ₂ e	Émissions totales : 40 340 tCO ₂ e																
Décrire les objectifs utilisés par l’organisation pour gérer les risques et les opportunités climatiques et le rendement relatif à l’atteinte de ces objectifs.	PROREIT assure le suivi des données là où il exerce un contrôle. Depuis 2022, il s’est fixé plusieurs objectifs. Les progrès communiqués dans son rapport annuel sur la durabilité sont suivis et mesurés avec le soutien du comité directeur ESG.																	

